

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023 – 2024

La rentrée scolaire 2023-2024 se prépare pour :

- les enfants nés en 2020

- les enfants nés en 2018 et 2019 nouvellement arrivés sur la commune
(qui ne sont donc pas déjà scolarisés à l'école maternelle de Verfeil)

☆ **1ère étape : PROCEDURE D'INSCRIPTION MUNICIPALE**

A partir du **20 février 2023** et ce jusqu'au **30 avril 2023**, à la mairie de Verfeil, sur présentation des documents originaux suivants :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

☆ **2ème étape : PROCEDURE D'ADMISSION À L'ÉCOLE MATERNELLE**

Merci d'envoyer par mail (de préférence) **OU** de déposer dans la boîte aux lettres de l'école maternelle (à En Solomiac devant le grillage) sous enveloppe cachetée, les documents énoncés ci-dessous :

- **L'autorisation municipale d'inscription délivrée par la mairie** (pour les enfants ne résidant pas à Verfeil, elle doit préalablement être complétée par le maire de la commune de résidence).
- Le **livret de famille** (TOUTES les pages)
- TOUTES les pages du **carnet de santé justifiant des vaccinations**
- Le **certificat de radiation** (pour les enfants déjà scolarisés en 2021 – 2022) délivré par l'ancienne école.

Vous pouvez contacter l'école par téléphone le MARDI ou le MERCREDI au 07 87 13 77 03 ou par mail à l'adresse suivante :

ce.0311660L@ac-toulouse.fr .

Laurie TURCON, Directrice de l'école maternelle Jean-Louis Viguié